



## Six mois sans école: la seule faute au Covid, vraiment ?

Cette fois, les élèves sont bien de retour ce 22 juin. Mais que ce fût dur, et avec de lourdes conséquences pour les apprentissages et le lien social, notamment dans les quartiers populaires. Qui est le (plus) coupable? « L'Obs » a mené l'enquête. Non, il n'est jamais trop tard. Ce lundi 22 juin, les 12 millions d'élèves français vont enfin retrouver les bancs de l'école. Du moins ceux qui se plieront à l'obligation scolaire. Et c'est une excellente nouvelle. Pour les parents actifs qui commençaient à trépigner face à l'incohérence d'une école au quart ou au tiers ouverte alors que les parcs et jardins étaient le théâtre depuis un mois de chahuts, embrassades et partie de chat endiablés. Et pour le ministre Jean-Michel Blanquer qui, depuis le début de la crise sanitaire, n'a qu'une obsession : retrouver au plus vite le cours normal des choses.

Cette heureuse conclusion est sûrement à mettre au crédit de la tenacité dudit ministre – personne ne lui enlèvera cette qualité. Elle est aussi sans doute liée à la pression médiatique croissante subie par le gouvernement. Et, notamment à l'agacement de nombreux parents parisiens – dont des journalistes – constatant que leurs enfants, un mois après la réouverture théorique des écoles, ne se voyaient toujours pas proposer de solutions.

Comme souvent, il aura donc fallu que les CSP+ soient directement touchés pour que la polémique émerge. Le drame, pourtant, se passe ailleurs : dans les quartiers prioritaires de nos villes, où selon l'association France urbaine (qui regroupent toutes les grandes villes de France) seuls 5% des enfants étaient rescolarisés au 5 juin. Un chiffre très bas, que le ministère n'a pas pu nous confirmer, qui étonne un peu les syndicats, mais qui dans tous les cas exprime une réalité : dans les quartiers populaires, la déprise scolaire est en marche et elle risque d'avoir des conséquences très lourdes tant sur les apprentissages que sur le lien aux institutions et les phénomènes d'auto-assignation.

Les décisions prises cette semaine – fin du volontariat pour les élèves et assouplissement du protocole sanitaire permettant de doubler les capacités d'accueil des écoles – devraient nous faire revenir à un fonctionnement plus normal, comme l'a annoncé dimanche dernier Emmanuel Macron. Mais pas dit que les familles qui se refusent à rescolariser leurs enfants depuis le 11 mai le fassent pour ces deux dernières semaines de cours. Au début de la crise, Jean-Michel Blanquer s'alarmait : « six mois sans école, ce serait bien trop cher payé ». C'est pourtant bien ce qui s'est passé. Comment en est-on arrivé là ? A qui la faute ? L'Obs a fait le tour des suspects.

### 1. Les enseignants ?

Et ce qui devait arriver arriva. Depuis deux semaines, les oreilles des profs sifflent sans discontinuer. Les hostilités ont été lancées le 8 juin par Dominique Seux. Sur les ondes de France Inter, radio fétiche des enseignants – un comble ! - l'éditorialiste des Echos a pointé du doigt les lenteurs du déconfinement scolaire. Et de citer un membre anonyme – et particulièrement peau de vache - du gouvernement :

« si les salariés de la grande distribution avaient été aussi courageux que l'Education nationale, les Français n'auraient rien eu à manger ».

La partie de chasse s'est poursuivie dans la presse de droite et sur les talk-shows des chaînes d'info continue, friandes de ce genre de sujets. Puis a rebondi au JT de France 2 avec une autre thématique : les profs décrocheurs, soit ces 4 à 5% d'enseignants (40000 personnes tout de même) qui selon le ministère n'auraient plus donné signe de vie pendant les deux mois de confinement. La séquence s'est enfin conclue par une longue tribune saignante de la députée LREM Anne-Christine Lang dans le JDD dimanche dernier. Son titre : « comment accepter que certains enseignants aient tout simplement disparu des radars ? »

Pourquoi tant de haine, ont réagi vivement les professeurs ? Parce que c'est hélas le jeu de (certains) médias, serait-on tenté de leur répondre. Ce que dans le métier on appelle vulgairement le « je lèche, je lâche, je lynche ». Pendant deux mois, les profs, dans les journaux télévisés

comme dans les gazettes ont été globalement « merveilleux », déployant des « trésors d'inventivité » pour conserver le lien avec leurs élèves malgré leur équipement déficient et leur formation balbutiante à l'outil numérique. Et puis donc est arrivée la réouverture progressive des établissements avec son protocole sanitaire hyper-drastringue (pas de contact entre enfants, pas d'échanges d'objets, des récréations échelonnées, des lavages de mains incessantes...)... et ses enseignants effarouchés ou du moins peu allants face à cette école en mode dégradé. Conclusion : si l'on en croit le ministre, toujours dans le JDD, seuls 50% d'entre eux (60% aujourd'hui) étaient présents dans les écoles à la reprise, le 11 mai. Mais, non, ce ratio « ne pose pas de problème » puisque les règles de distanciation physique ne permettent au mieux que d'accueillir la moitié des élèves à un instant t.

Cette précision a rarement été reprise dans les éditos ou sur les plateaux télé. Comme si le verre à-demi plein de l'école à distance était devenu subitement le verre à demi-vidé du déconfinement. Fini la reconnaissance des parents. Place à leur exaspération. Ces écoles qui n'ouvrent toujours pas. Ces collèges et lycées qui demandent aux élèves, à peine revenus en cours, de rendre leurs manuels. Et, naturellement, ces enseignants désordonnés, cossards ou carrément absents. Ressortent aussi les résultats de ce sondage Harris réalisé fin avril pour le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré, et un peu gênant pour la profession. On y apprend que 61% des professeurs des écoles ne considèrent « pas important » de revenir à l'école avant septembre, dont 33% « pas du tout ». L'Obs en avait parlé il y a un mois, sans susciter beaucoup d'émotion. Il faut croire que ce n'était pas – encore – le bon moment.

« Quelle image donne-t-on des enseignants ? » Entre profs volontaires et réticents, c'est tendu

Ce procès en fainéantise est-il justifié ? Dans ces termes-là, non. Nos professeurs ne sont ni des saints ni des « feignasses », comme ils se récrient souvent. Ces sont des êtres humains. Un énorme collectif de 800000 âmes avec ses courageux et ses désabusés, ses innovants et ses routiniers. Sont-ils à l'origine du blocage ? Dans certains cas, oui, les taux de retour sont faibles, mais leur absence est-elle injustifiée ? Les syndicats soutiennent que tous les profs restés en distanciel le sont pour une bonne raison. Et le ministère, malgré nos multiples relances, est toujours incapable d'expliquer quelle est la situation précise des 40% de personnels restés à distance. Trainent-ils des pieds ou sont-ils dans l'incapacité de revenir à l'école ? On n'en sait rien. Raison de plus pour respecter la présomption d'innocence.

Qui entretient alors ce mauvais vent ? L'effet de meute médiatique à n'en pas douter. La rue de Grenelle également, entre chiffres trop flous et petites piques du ministre qui, chez nos confrères de la Dépêche, confiait le week-end dernier qu'il voyait se dessiner peu à peu une convergence entre « la carte des absentéistes et celle des grévistes du Bac 2019 ». Mais aussi... des maires de gauche, quand leur élection est garantie et que la paix sociale au sein des services municipaux prime manifestement sur la séduction de l'électeur. A Paris, les adjoints d'Anne Hidalgo ont explicitement accusé les enseignants d'être « le facteur premier de non-réouverture des écoles ». Idem dans les nombreuses villes de l'Est parisien, elles-aussi pointées du doigt par le ministre. A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), la municipalité PCF soulignait ainsi le 23 mai que moins d'un tiers des enseignants étaient au rendez-vous, contre 50% de ses employés. En oubliant que la mobilisation pleine et entière de ces derniers est cruciale à la réouverture. Et conditionne la possibilité pour les premiers de reprendre les cours. C'est ce qu'en stratégie militaire l'on appelle une opération de diversion...

## 2. Les élus locaux et les agents territoriaux ?

Pour se dédouaner face aux parents en colère, les enseignants mettent inlassablement en avant le protocole sanitaire qui leur a été imposé le 11 mai (et qui sera donc desserré lundi 22 juin). Mais aussi, bien souvent, le peu d'allant des collectivités à le mettre en œuvre, compte tenu de la surcharge de travail qu'il génère.

Cette disponibilité variable des agents d'entretien – notamment municipaux – peut être liée à un « effet taille » des collectivités – les villes moyennes avec une gestion pas trop bureaucratisée de leurs troupes s'en sont plutôt mieux sorties que les métropoles – mais également à un attachement plus ou moins fort des dites collectivités au droit à l'éducation. Jean-Michel Blanquer s'est

d'ailleurs saisi du sujet, s'étonnant que ce qui pouvait « être fait ici ne puisse pas être fait ailleurs ». Au vu des différences de capacités d'accueil proposées par les écoles – du simple au quintuple avec le même protocole - comment lui donner tort ?

Le ministre – et la députée Anne-Christine Lang dans sa tribune-brûlot au JDD - ont concentré leurs traits sur les communes de gauche, notamment de l'Est parisien : on retrouvait de fait beaucoup de communes PCF parmi les récalcitrantes. Mais cette lecture politique (et donc syndicale, tant les syndicats jouent un rôle prépondérant dans ces municipalités) doit être croisée avec une approche plus territoriale. La carte diffusée par le ministère lors de l'allocution d'Edouard Philippe le 28 mai fait ainsi apparaître des différences extrêmement marquées dans les taux de rescolarisation d'un département à l'autre. D'un côté, l'Ouest de la France et le Massif central parmi les mieux disant avec plus de 40% d'enfants revenus à l'école. De l'autre, les Bouches-du-Rhône, le Pas-de-Calais et effectivement l'Est parisien très bas, à moins de 10%.

Il semble donc bien que les cultures locales autant que la couleur politique des collectivités jouent sur leur propension à défendre la cause de l'école pour tous. « De gauche comme de droite, trop de mairies n'ont pas été au rendez-vous », grogne ainsi Myriam Menez, la présidente de la fédération Peep (classée plutôt à droite) du Val-de-Marne.

« Une commune LR a carrément refusé d'ouvrir deux des trois étages d'un groupe scolaire, considérant que les agents n'auraient pas la capacité de désinfecter les rampes d'escalier. Une autre n'avait pas assez de sanitaires pour faire face. Ce qui est désolant, c'est qu'il a fallu le Covid pour qu'on se rende compte que les conditions minimales d'hygiène dans nos écoles n'étaient pas assurées. »

Une critique reprise également par la FCPE, l'autre grande fédération de parents (classée plutôt à gauche). « Aux élus qui prétextent de l'état du bâti ou des sanitaires pour ne pas accueillir les enfants, je dis « attention à l'effet boomerang », alerte ainsi Rodrigo Arenas, son coprésident.

« Pendant des années, on nous a reprochés d'avoir raison sur cette question qui embêtait tout le monde. Les élus ne peuvent pas faire semblant de découvrir le sujet. Maintenant, il va falloir assumer ».

### 3. Le conseil scientifique et le protocole sanitaire ?

Le professeur Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique, le répète depuis plusieurs jours : le protocole sanitaire aurait donné lieu à des « interprétations différentes selon les directeurs d'écoles, les maires, les responsables du temps périscolaire ». Et il le regrette amèrement. Au point de réclamer désormais son assouplissement. Requête satisfaite depuis la publication du nouveau protocole ce mercredi 17 juin. Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement s'est faite elle encore plus directe. Un certain nombre de mairies auraient « surinterprété » selon elle le protocole, empêchant les écoles d'ouvrir plus largement leurs portes. Même retour chagrin au sein de plusieurs rectorats où l'on regrette que certains directeurs d'école se soient montrés « un peu trop zélés » en composant des groupes très réduits de six-huit élèves là où ils auraient pu être 10 ou 12.

La critique est-elle légitime ? Sûrement : dans tous les secteurs de l'action publique, le texte compte finalement moins que sa mise en oeuvre. Et cela est particulièrement vrai au sein de l'Educ nat, ce monstre bureaucratique, où la circulaire pleut comme à Gravelotte. Un bémol, toutefois : quand interprétation il y a eu, elle n'a pas toujours été un frein à la rescolarisation des élèves. Bien au contraire. Ainsi de ces équipes de profs qui ont pris sciemment des libertés avec le protocole afin de répondre à la demande des parents. Ou du secrétariat général à l'enseignement catholique (SGEC) qui a carrément fait valoir à ses ouailles que les règles de distanciation présentes dans le texte n'avaient d'autre valeur qu'indicative.

Ces initiatives ont été prises en toute discrétion, et quand ça n'a pas été le cas, les trompe-la-mort se sont fait taper sur les doigts par le ministère. Car, contrairement à ce que laisse penser le professeur Delfraissy, le protocole sanitaire laisse peu de place à l'exégèse. Du moins, si on l'applique à la lettre. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler cette injonction – quasi orwellienne - placée à son incipit :

« les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde ».

Tout le reste du texte est à l'avenant. On y édicte une norme de distanciation physique extrêmement rigoureuse – 4 m<sup>2</sup> pour chaque élève – qui réduit drastiquement les capacités d'accueil des salles de classe. On y proscrit « les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets » dans les cours de récréation. On y exige un « nettoyage approfondi une fois par jour a minima et une désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés ». La seule liberté laissée aux acteurs consistant à définir le niveau de régularité des désinfections. Bref, comme l'ont souvent répété les enseignants, ce protocole sanitaire est un cauchemar.

Quelle conclusion en tirer ? Que les vénérables membres du conseil scientifique chercheraient à se dégager de toute responsabilité ? Eux qui dans un premier temps se sont opposés à la réouverture des écoles au mépris de l'avis des sociétés pédiatriques (inquiètes des conséquences du confinement sur l'état psychologique des enfants). Puis, se pliant à la décision du Président, ont listé une série de recommandations extrêmement contraignantes pour le ministère de l'Education.

« Rouvrons les écoles ! C'est la santé et l'avenir de nos enfants qu'on met en danger »

Là, encore, c'est un peu plus compliqué. Il existe en effet une différence de ton et de forme très nette entre l'avis du conseil et le protocole qu'il a inspiré. Si le second, on l'a vu, est très injonctif, le premier, curieusement, l'est beaucoup moins. La norme des 4 m<sup>2</sup> ne s'y trouve pas. On parle seulement d' « un mètre de chaque côté, notamment pour les tables », une règle beaucoup plus floue que le conseil « encourage à faire respecter pour l'ensemble des niveaux », tout en étant « conscient de la difficulté que cela représente, notamment pour les classes de maternelle ». Autrement dit, des dérogations sont possibles. Idem pour les croisements de groupes qui « au mieux » doivent être évités afin de limiter le brassage des élèves. Ou la présence des personnels vulnérable proscrite « si les gestes barrières ne sont pas totalement respectés ». Ce qui sous-entend qu'ils ne le seront pas toujours...

Au lieu de se demander pourquoi les acteurs de terrain ont surinterprété le protocole, il faudrait donc plutôt se demander pourquoi la rue de Grenelle a éventuellement surinterprété l'avis du conseil scientifique ? Réponse ci-dessous.

#### 4. Le vieux couple syndicats-ministère ?

Ces deux-là font mine de se détester mais, en fin de compte, ils sont inséparables. Avant qu'Emmanuel Macron décide - seul - de fixer la date de réouverture progressive des écoles au 11 mai, le ministère de l'Education nationale et les principaux syndicats représentatifs travaillaient ensemble à des scénarios de reprise des cours fin mai ou début juin. De sources convergentes, ces discussions étaient beaucoup plus cordiales et constructives que d'habitude. Le SNUipp-FSU avait même topé avec Jean-Michel Blanquer sur les élèves à rescolariser en priorité : d'abord les classes charnières – grande section, CP et CM2 – puis tous les autres en roulement selon la capacité des écoles. Dans cette affaire, seuls les minoritaires à la gauche de la gauche (FO, Sud, la CGT) et à droite (le Snalc) se positionnaient contre la reprise, une alliance un peu curieuse mais assez courante en matière d'éducation.

Et puis patatras, ce consensus a volé en éclat avec le discours présidentiel du 13 avril et l'annonce d'une date de reprise – le 11 mai - jugée trop précoce par les organisations syndicales. A partir de là, lesdites organisations, échaudées, n'auront plus qu'un seul mot à la bouche : « protocole sanitaire ». « Compte tenu des incertitudes autour de l'épidémie, nous avons besoin d'un cadre protecteur pour les personnels, nous nous sommes donc réjouis que les choses soient écrites noir sur blanc. Ce protocole nous a certes paru très contraignant mais on n'est pas scientifique et on n'avait pas à juger de son contenu », dit Francette Popineau, la porte-parole du SNUipp.

Aurait-on pu agir autrement ? A France urbaine, l'association des grandes villes de France, on pense que oui. Avant le 11 mai, les élus ont tenté de convaincre le gouvernement de proroger le dispositif très souple mis en place pour les 30000 enfants de soignants depuis le 18 mars : pas de protocole mais des rendez-vous réguliers école par école pour faire le point sur la situation. En

vain. Face à la pression syndicale et au risque de générer une nouvelle fronde enseignante, le ministère a préféré opter pour un principe de précaution maximal. « L'administration a clairement fonctionné en silo, en fonction des logiques politiques propres à chaque ministère », regrette Etienne Chauffour, le responsable Education-Solidarité de France urbaine.

« Comment comprendre autrement que les crèches et les accueils de loisirs n'aient pas été soumis aux mêmes contraintes que les écoles ? Ils s'occupent pourtant des mêmes enfants ! »

## 5. Emmanuel Macron ?

L'annonce du retour obligatoire à l'école pour tous les écoliers et collégiens n'était pas forcément attendue. Mais, Emmanuel Macron, qui dit s'intéresser de près aux questions d'éducation, a tenu à nouveau à fixer seul la ligne. Laissant le soin à Jean-Michel Blanquer de faire en sorte que ses engagements deviennent réalité.

Pour ce dernier, une fois de plus, ce ne sera pas une mince affaire. Le fonctionnement des établissements scolaires « selon des règles de présence normales » promis dimanche 14 par le locataire de l'Élysée cogne bien souvent avec le maintien du protocole sanitaire, même en version allégée. Mais bon, Blanquer est habitué. Le ministre, lui-même coutumier des grands plans « volontaristes » faisant fi des contingences, a trouvé son maître en la matière.

On a déjà dit combien l'annonce non concertée d'une reprise rapide le 11 mai, à une époque (le 13 avril) où le virus était encore très actif sur le territoire, avait lié les mains du ministère, contraint d'inscrire dans le marbre un principe de précaution maximal. Mais la faute originelle du Président reste bien cette déclaration du 23 avril, lorsqu'il précisa en toute légèreté que le retour à l'école se ferait « sur la base du volontariat », faisant ainsi voler en éclat 138 ans de scolarisation obligatoire. Fallait-il méconnaître à ce point les classes populaires, leurs angoisses, leur rapport à l'information, à l'école, aux enfants, pour ne pas anticiper l'effet désastreux d'une telle déclaration ? « C'est une politique de dame-patronnesse », s'étranglait un grand élu de la droite républicaine. Le correctif de dimanche dernier est heureux mais, hélas, il arrive bien trop tard. Jules Ferry, reviens!

## 6. Les élèves et leurs parents ?

Finalement, tout cela, c'est un peu de leur faute. Si les taux de rescolarisation sont si faibles, notamment dans les quartiers populaires, c'est d'abord parce que les élèves et leurs familles n'ont pas considéré bon, ni même nécessaire, de reprendre le chemin de l'école. Et ce, malgré le reflux très net de l'épidémie.

Faut-il s'en étonner ? On savait l'école française particulièrement cruelle et inégalitaire, incapable qu'elle est de faire progresser scolairement (et socialement) les 20% d'enfants les plus défavorisés. Mais la crise du Covid est venue jeter une lumière crue sur cette réalité. Non seulement l'institution scolaire ne sécurise pas les familles populaires, les plus anxieuses, ni même les représentants de parents qui, dans certaines villes, ont plutôt déconseillé à leurs troupes de confier les enfants aux enseignants. Mais, plus grave : elle ne parvient pas à intéresser. Cela s'est vu à travers la désertion des jeunes de quartiers, mais aussi – et c'est tout aussi inquiétant – dans le peu d'appétences des lycéens, toutes classes sociales confondues, pour leurs études, passé le sacrosaint conseil de classe de fin d'année.

Les profs les plus optimistes voulaient pourtant croire qu'au 2 juin, date prévue pour la réouverture des lycées, le plaisir de retrouver les copains et accessoirement le désir d'apprendre rempliraient les bancs, avec ou sans la pression des notes et des évaluations. Las, si l'on en croit Philippe Vincent, le patron du premier syndicat des chefs d'établissements (le SNPDEN), le bilan est peu reluisant : autour de 35% de volontaires en lycée général, et pas plus de 15% en lycée professionnel. M. Vincent en tire une conclusion un tantinet désabusée :

« sans la pression des notes, tout repose sur l'envie des élèves. Et il faut croire que ce qu'on leur propose ne correspond pas spontanément à ce qu'ils ont envie de manger ».

A méditer pour le monde d'après.

Gurvan Le Guellec